

Évaluation, rendez-vous de carrière obligatoires : pressions et tensions permanentes

Alors que des milliers d'enseignants, de CPE, de PsyEN ont reçu le jour du départ en vacances, et vont recevoir, sur leurs boîtes professionnelles un courrier leur indiquant qu'ils sont éligibles à un rendez-vous de carrière dans la continuité de la mise en place de PPCR, le ministère réunissait le 12 juillet les organisations syndicales pour mettre en place un «guide du rendez-vous de carrière».

Le ministère persiste et signe.

Seule la FNEC FP-FO a demandé le retrait du dispositif d'évaluation.

Ce qu'un ministre a fait, un autre peut le défaire. La FNEC FP-FO a refusé de s'inscrire dans une mise en place rapide du guide utilisable à compter du 1^{er} septembre 2017. Ce guide publié sous forme de circulaire va modifier considérablement les conditions de travail des personnels, instaurer des pressions permanentes, organiser la mise en difficulté des personnels, et valider la mise en place de critères subjectifs. Il va entraîner un climat de suspicion, de concurrence entre les personnels et de tensions avec les évaluateurs.

Le déroulement des trois rendez-vous de carrière ne peut que susciter une légitime inquiétude.

Les fonctionnaires titulaires devraient produire des «écrits réflexifs» dans le cadre d'un «document de référence de l'entretien». L'accompagnement viendrait après, décliné académie par académie !

La seule utilité de ce guide, et la FNEC FP-FO l'a souligné, aurait pu être de limiter les dérives prévisibles et inscrites dans le nouveau système d'évaluation. Il n'en est rien !

Pour la FNEC FP-FO, il s'agit bien d'une auto-évaluation obligatoire fondée sur les missions liées et les tâches périphériques (référentiel de compétences). Les personnels seraient évalués sur «les savoirs-être» et sur leur disponibilité à «s'appuyer sur l'accompagnement pour donner une orientation dynamique à leur carrière». Cela s'oppose aux principes du statut général et des statuts particuliers de la Fonction publique.

La FNEC FP-FO s'oppose et s'opposera à toutes les tentatives de faire basculer la Fonction publique, les statuts particuliers vers une gestion locale des droits et de la carrière des personnels.